



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Villes et Villages Fleuris des Hauts-de-France

Présentation du label

Mercredi 15 mai 2024

La générosité naturelle
Generous by nature



Hauts-de-France
Tourisme

Sommaire

01. Qu'est-ce que le label « Villes et Villages Fleuris » ?

02. L'organisation de la démarche

03. Le jury régional

04. La grille d'évaluation

05. Le CNVVF

06. Les outils de communication

01.

Qu'est-ce que le label « Villes et Villages Fleuris » ?

Un peu d'histoire...

1959

Création par le ministère en charge du tourisme du Concours des Villes et Villages Fleuris avec pour slogan « Fleurir, c'est accueillir »

2001

Réforme statutaire, le Comité National pour le Fleurissement de la France devient Comité National des Villes et Villages Fleuris

1972

Le ministère passe le relais de la mission au Comité National pour le Fleurissement de la France (asso loi 1901)

2010

Création d'une grille d'évaluation nationale et prise en compte de critères liés à l'environnement et à la biodiversité

Un label au service de la qualité de vie

- Concourt à l'amélioration du cadre de vie des habitants
- Participe à la promotion de l'image et à l'attractivité des villes et des villages labellisés
- Crée du lien social
- Prend en compte les enjeux environnementaux et économiques liés à la gestion de l'aménagement des espaces paysagers mais aussi publics comme l'entretien des trottoirs ou la présence de pistes cyclables
- Outil efficace de management pour fédérer les équipes municipales autour d'un même projet
- Un motif de fierté pour les communes et pour les habitants

Un label au service de la stratégie municipale

- Le label témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente en faveur de cette qualité de vie.
- Il représente un vrai engouement auprès des communes. Près d'un tiers des communes françaises (ce qui représente environ 12 000 communes) se mobilisent pour réussir à obtenir ce label qualité de vie.
- A ce jour, plus de 4 708 d'entre elles sont labellisées de 1 à 4 Fleurs, dont 279 communes qui peuvent se féliciter d'avoir obtenu le label « 4 Fleurs ».

Une démarche de développement durable

Qui s'inscrit dans la mission REV3 initiée par le Conseil Régional et la CCI depuis plus de 10 ans.



Face aux défis de la décarbonation, rev3 est l'étendard et le catalyseur des ambitions et actions des Hauts-de-France pour promouvoir une région plus durable et plus solidaire pour et avec les hommes, les territoires et la planète.



Le label est un outil d'accompagnement

Volet social

- Améliore le cadre de vie des habitants
- Renforce l'image, l'attractivité et l'accueil des communes
- Place l'humain au cœur des projets

Volet environnemental

- Invite à prendre en compte la biodiversité présente sur le territoire
- Incite à économiser les ressources

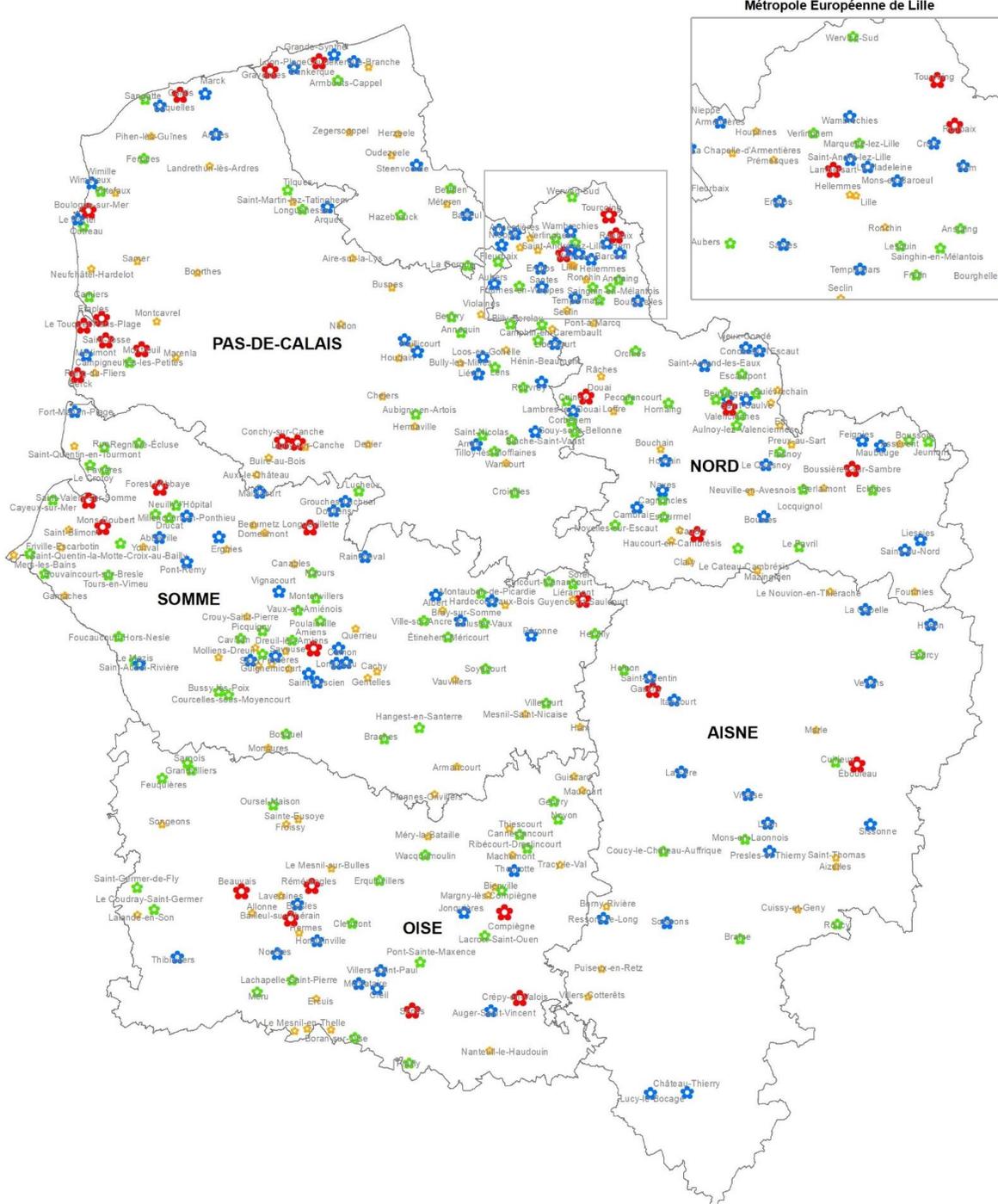
Volet économique

- Développe l'économie locale
- Renforce l'attractivité économique



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



358

VILLES OU VILLAGES FLEURIS EN HAUTS-DE-FRANCE

Communes labellisées

-  1 fleur
-  2 fleurs
-  3 fleurs
-  4 fleurs

La générosité naturelle
Generous by nature

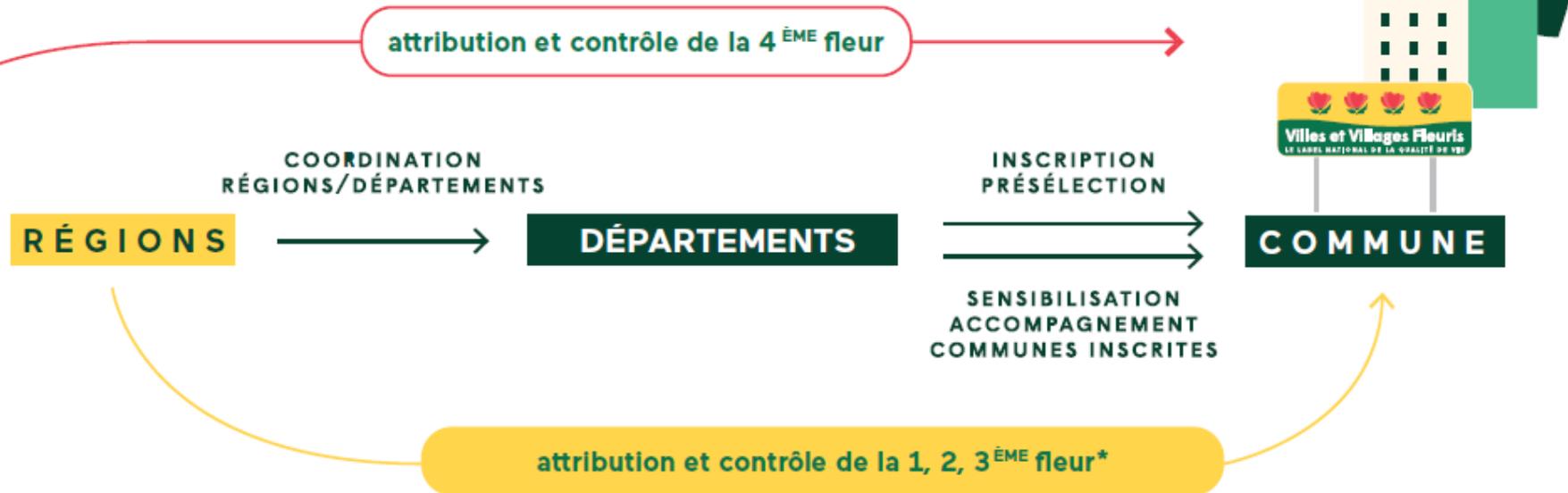


Hauts-de-France
Tourisme

02.

L'organisation de la démarche

Une Organisation à 3 niveaux

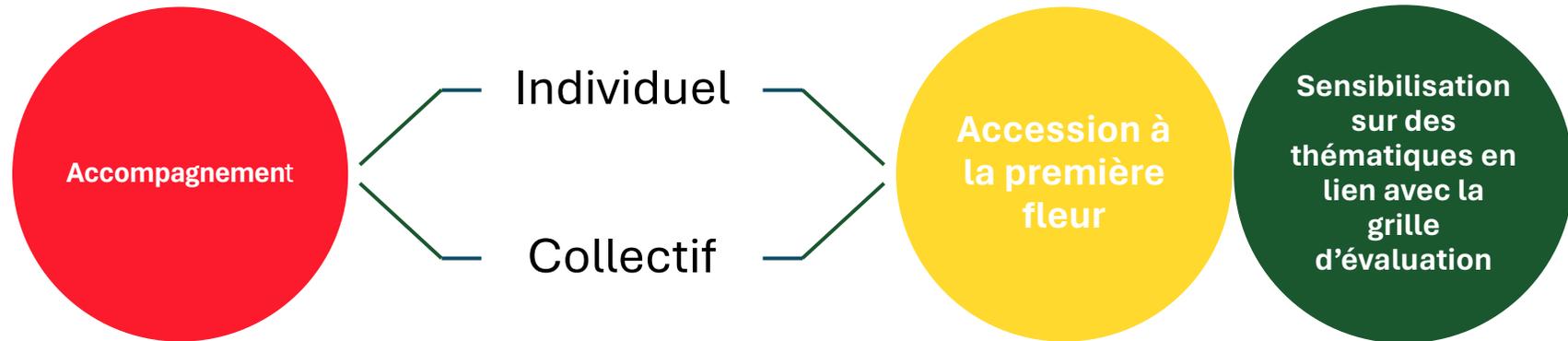


Le niveau départemental

Mission principale :



Autres missions :



Le niveau régional



Tous les 3 ans
Sauf exception

Accompagnement collectif

- Organisation de temps de sensibilisation

Accompagnement individuel

- Organisation de visites conseils sur sollicitation

03.

Le jury régional

Un jury bienveillant

PLUS DE
40 Jurés
AU SERVICE
DU LABEL EN
HAUTS-DE-FRANCE

Le jury régional établit ses évaluations dans le cadre de la mission qui est définie par le règlement du label.

Son rôle est d'accompagner une commune dans la démarche de labellisation et de l'aider à progresser en tenant compte des caractéristiques identitaires du territoire communal.

Des jurés bénévoles ou mis à disposition

EXPERTISE
& TRANSVERSALITÉ

2 Co-Présidentes

Mady DORCHIES-BRILLON
Patricia POUPART



Des responsables ou directeurs de services « espaces-verts » et « cadre de vie » de communes « 4 Fleurs »

Des représentants des CAUE(S) des 5 départements

Un représentant de la Société d'Arboriculture

Des chargés de missions pour le volet environnemental

Des représentants des CPIE(S)

Des bénévoles ayant travaillé dans différents services techniques, espaces-verts ou environnement



Region of France
Région wallonne

DÉLIBÉRATIONS DU JURY REGIONAL

27 et 28 janvier 2022
Maison de la Région de Wallonie

La grande salle de la Région

04.

La grille d'évaluation

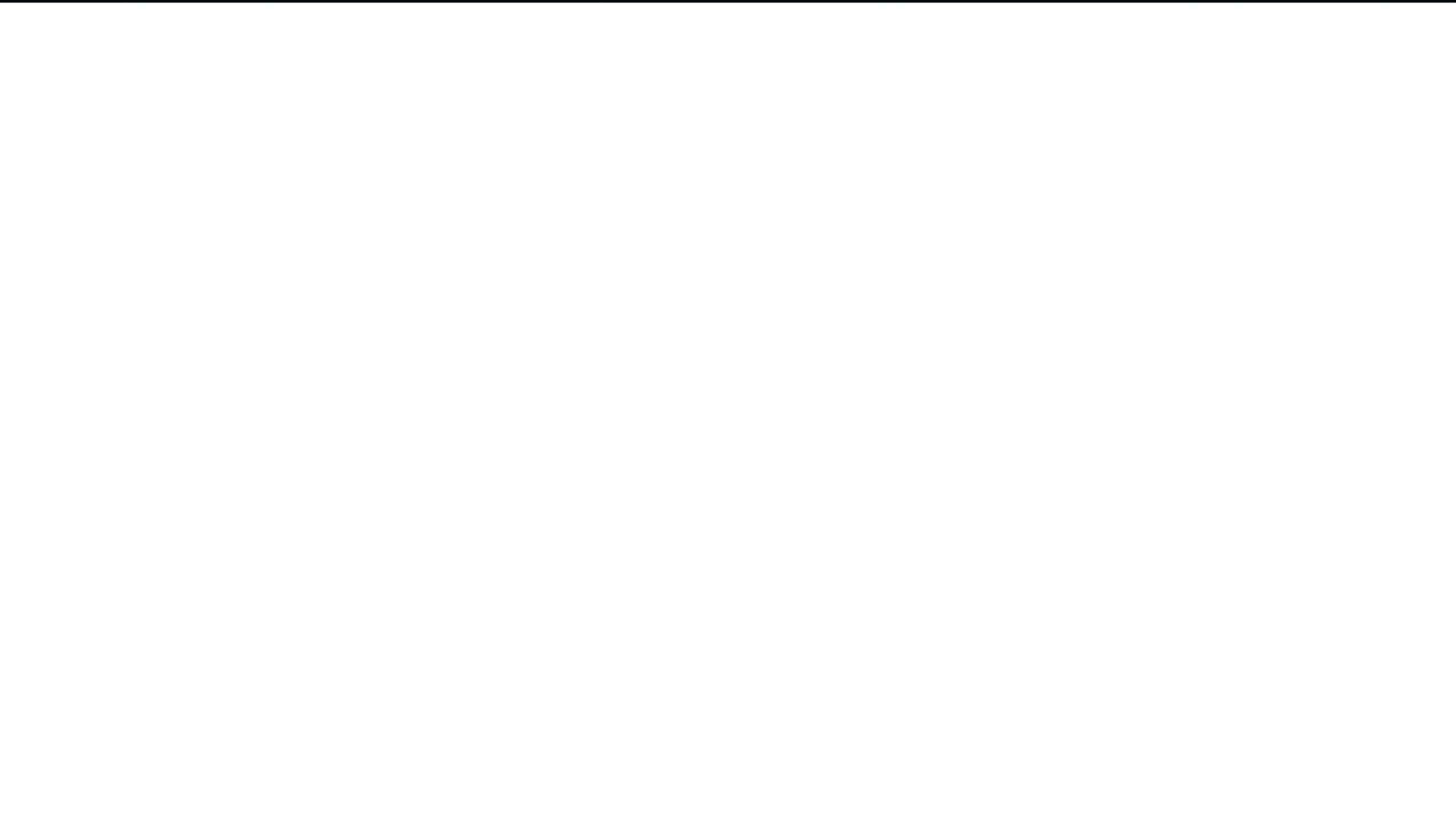
Une grille nationale

62 Critères

RÉPARTIS
EN 7 CATÉGORIES

Elle constitue un support de travail pour les membres du Jury et est une base de discussion pour établir leur décision. Elle est remplie à l'issue de la visite.

1. La visite du Jury
2. La mise en œuvre du projet municipal
3. L'animation et la promotion de la démarche
4. Le patrimoine végétal
5. La gestion environnementale
6. La qualité de l'espace public
7. L'analyse par espace



05.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Le CNVVF

Dès l'obtention du label, la commune doit adhérer au CNVVF et doit verser une cotisation annuelle.

Le barème de cette cotisation est établi en fonction de la démographie de la commune.

Coût de la cotisation annuelle :

| | |
|--|---------|
| Cat. 1 : de 0 à 499 habitants | 50 € |
| Cat. 2 : de 500 à 999 habitants | 90 € |
| Cat. 3 : de 1 000 à 3 499 habitants | 175 € |
| Cat. 4 : de 3 500 à 9 999 habitants | 225 € |
| Cat. 5 : de 10 000 à 19 999 habitants | 350 € |
| Cat. 6 : de 20 000 à 49 999 habitants | 450 € |
| Cat. 7 : de 50 000 à 79 999 habitants | 800 € |
| Cat. 8 : de 80 000 à 119 000 habitants | 1 200 € |
| Cat. 9 : + de 120 000 habitants | 1 500 € |

Le CNVVF



ACCUEIL

GÉRER MON ADHÉSION

GÉRER MES INFORMATIONS

METTRE EN VALEUR MA COMMUNE

TEMPLEMARS

Votre prochaine visite aura lieu en 2023



Vous pouvez néanmoins à tout moment modifier les informations nominatives liées à votre commune. Vos corrections seront immédiatement disponibles sur la base du CNVVF

> Modifier les informations

ACTUALITÉS



Règlement national 2021

Lire la suite

11/01/2021

MON INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

MISSION ATTRACTIVITÉ - COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME ET DES CONGRÈS HAUTS-DE-FRANCE

80011 AMIENS Cedex 1
Tél : 0322223366
Mme Coralie DE WIT



LA DOCUMENTATION DU CNVVF

- Outils de communication
- Documents publiés par le CNVVF
- Vie du CNVVF
- Articles de presse
- Études et enquêtes



REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ

S'inscrire à la Newsletter du label "Villes et Villages Fleuris"
Suivre les actualités du label sur Facebook
Suivre les actualités du label sur Twitter
Suivre les actualités du label sur Instagram
Découvrir le site web Villes et Villages Fleuris



L'ORGANISATION DU LABEL

- Les critères du label
- Règlement et agenda du label
- Mes interlocuteurs privilégiés
- Mon palmarès
- Mes rapports de visite



<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve>

Accès réservé Adhérer au label Qui sommes-nous ? Nous contacter



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label "Villes et Villages Fleuris"

Palmarès

L'organisation du label

Actualités

Éditions et médias

Accès réservé

ESPACE RÉSEAU

Connexion

coralie.dewit@hautsdefrancetourisme.

....

Mot de passe oublié ?

Se connecter

ESPACE COMMUNES LABELISÉES

Connexion

coralie.dewit@hautsdefrancetourisme.

....

Mot de passe oublié ?

Se connecter

La générosité naturelle
Generous by nature



Hauts-de-France
Tourisme



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

07.

Les outils de communication

Site internet : <https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/>



Bienvenue au cœur des Villes et Villages Fleuris

Actualités en région

[Connexion à Facebook](#)

[S'abonner au flux RSS](#)



La générosité naturelle
Generous by nature

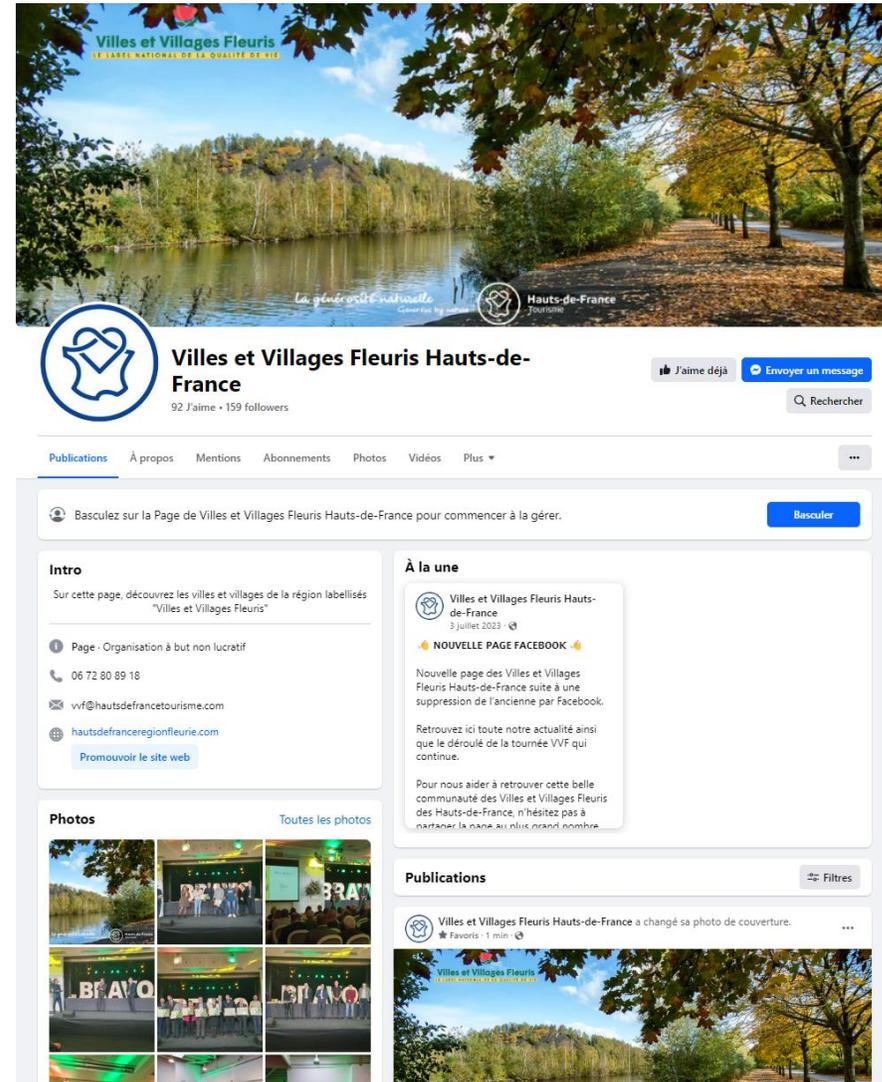


Hauts-de-France
Tourisme



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Page Facebook : Villes et Villages Fleuris Hauts-de-France



La générosité naturelle
Generous by nature



Hauts-de-France
Tourisme



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Vidéothèque des bonnes pratiques sur Youtube



SCAN ME



Villes et Villages Fleuris des Hauts-de-France

@villetesvillagesFleurisHDF

40 abonnés

ACCUEIL

VIDÉOS

PLAYLISTS

COMMUNAUTÉ

CHAÎNES

À PROPOS



Vidéos ▶ Tout lire



La gestion différenciée des espaces publics

2,6 k vues • il y a 2 ans



La taille raisonnée des arbustes - gestion...

1,2 k vues • il y a 2 ans



Le paillage - pratique indispensable pour une...

564 vues • il y a 2 ans



Animation et promotion de la démarche de labellisation...

632 vues • il y a 2 ans

La générosité naturelle
Generous by nature



Hauts-de-France
Tourisme



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Merci de votre attention

Vous avez des questions ?
N'hésitez pas à contacter Coralie DE WIT
par téléphone : 06 72 80 89 18
par email : coralie.dewit@hautsdefrancetourisme.com